



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	4 <sup>ème</sup> (3 <sup>ème</sup> /11 <sup>ème</sup> )
Nom de site		Numéro	T15743
Adresse du site	25 Bd Beaumarchais	Hauteur	R +6 (27.05m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free est présent (30/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/12/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/06/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	05/08/2019

Historique et contexte	CCTM du 13/01/2016 (mesures de contrôle)
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz pour une orientation 110°, 240° et 340°.		
Distance des ouvrants	1m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2 et 12°
Estimation	110° <5V/m ; 240° <3V/m ; 340° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	R6 Az 0°
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à mettre en service le 700MHz dans les 3 antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront installés à proximité des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	26.54 (110°) 28.53m (240 et 340°)

Date :

#### Conformité du dossier

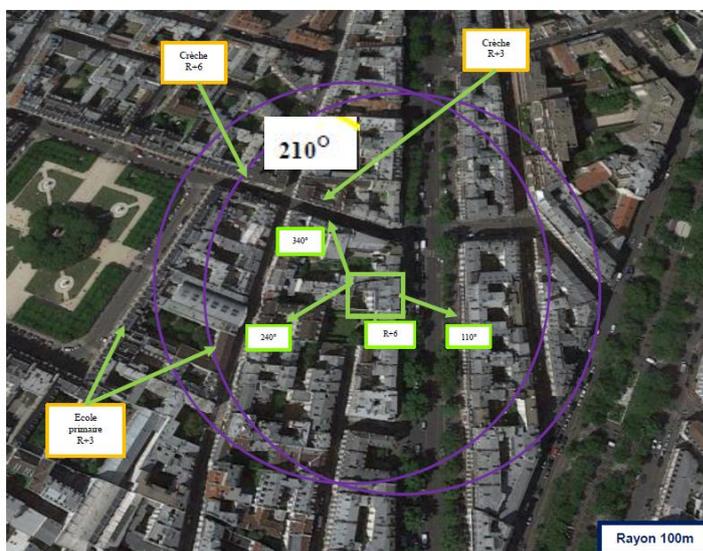
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole primaire	21 rue des Tournelles	R+2	OUI	90m	Inférieur à 1 V/m
Ecole primaire	12 Place des VOSGES	R+3	OUI	140m	Inférieur à 1 V/m
Crèche Les jeunes heures	4 rue du passage de la Mule	R+3	OUI	58m	Inférieur à 1 V/m
Accueil Jeunes enfants	8 rue du passage de la Mule	R+6	OUI	116m	Inférieur à 1 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



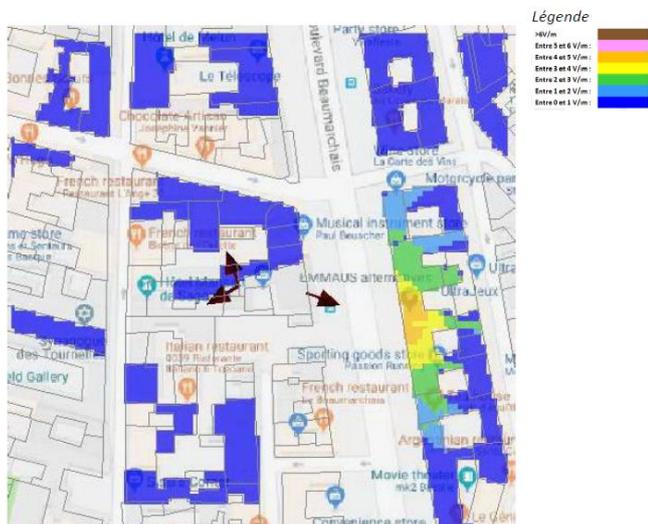
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 110°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



b. Azimut 240°

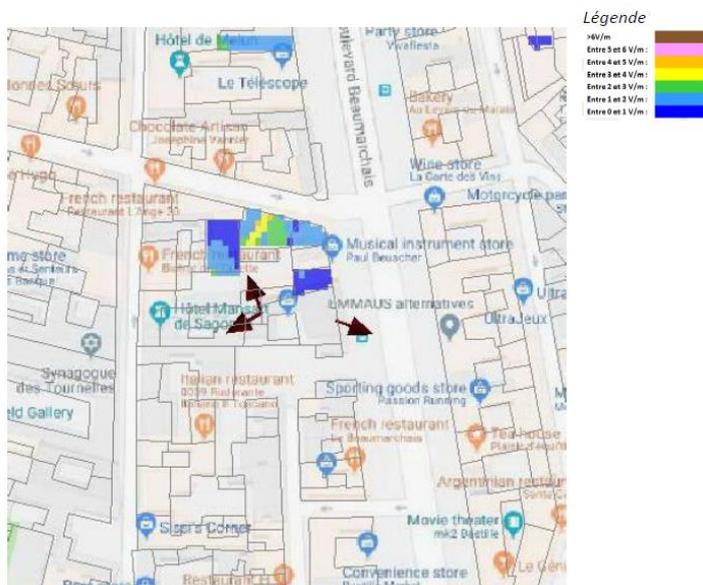
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 340°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

#### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 110°	Azimut 240°	Azimut 340°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



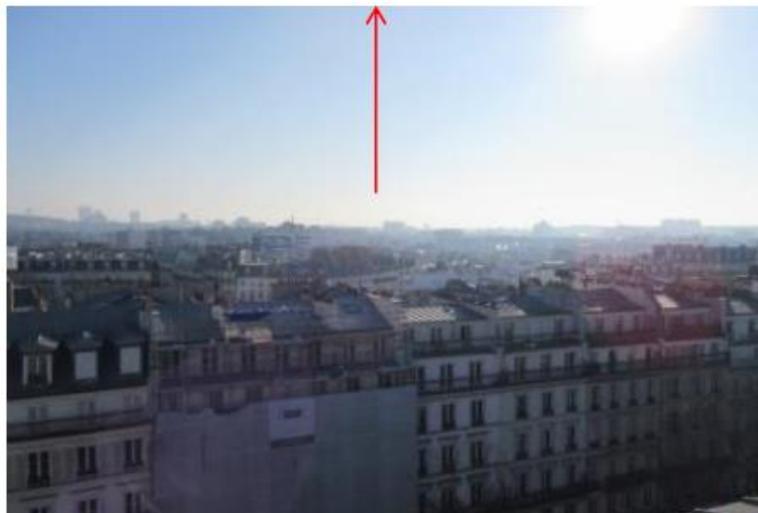
Il n'y a aucune modification de l'impact visuel, les antennes seront de même tailles que les existantes.

## Vue des Azimuts

Azimut 340° :



Azimut 110° :



Azimut 240° :

